

Bonne
et
heureuse année
à tous nos adhérents,
conférenciers
et amis



Édito

de **Jean-François COUSTILLIÈRE**,
président de l'association

La Méditerranée en ce début 2014 : faire face à un océan de désillusions !

2012 avait ouvert de nombreux espoirs,
2013 a éteint la plupart d'entre eux.
On ne sait plus qu'espérer.

Sur le plan économique au Sud comme au Nord les performances sont médiocres et les besoins des populations sont difficiles à satisfaire. Les régimes arabes méditerranéens n'ont pas été capables, depuis les indépendances, de conduire des politiques économiques adaptées, à l'exception peut être de la Turquie. Les pays européens de la Méditerranée semblent ne pas pouvoir entretenir le bénéfice apporté par le développement de l'Union européenne, seul succès concret de cette dernière.

suite en page 2

Le compte-rendu
de la conférence de
Mme Louisa DRIS-AÏT HAMADOUCHE

La politique étrangère et la situation politique en Algérie

est en ligne dès maintenant
sur votre espace Adhérent
www.euromed-ihedn.fr

*Comme chaque mois, cette lettre a pour vocation de vous informer à la fois des activités à venir organisées par l'association, des nouveautés intervenues sur le site **Euromed-IHEDN**, de vous communiquer, le cas échéant, le point sur d'éventuels événements concernant la Méditerranée et de vous présenter des personnalités liées à notre association et œuvrant pour le rapprochement des deux rives de la Méditerranée.*

Marion FALLOT - Chargée de la rédaction



la 15^{ème} Convention France-Maghreb à Paris le 15 mars 2014

organisée
par M. **Mohamed EL OUAHDOUDI**,
membre honoraire de l'association.

Cette convention est soutenue,
entre autres, par notre ami **Paul BALTA**,
membre actif d'**Euromed-IHEDN**.

L'accès à cette convention nécessite l'achat
d'un «pack visiteur» d'un montant de 20€.

Pour toute information complémentaire, voir le site :
www.convention-france-maghreb.com



ÉDITO de Jean-François Coustillière,
président de l'association
LA MÉDITERRANÉE EN CE DÉBUT 2014
lire en pages 1 à 3

PROGRAMME DES CONFÉRENCES
pages 4 et 5

LA PRESSE EN A PARLÉ
OÙ EN EST LA TRANSITION ÉGYPTIENNE ?
pages 6 à 10

À lire, à voir et à découvrir
NOS COUPS DE COEUR
pages 11 et 12



ÉDITO du président, suite

Les aspirations politiques nées des révoltes arabes ont été déçues, néanmoins la Tunisie laisse encore nourrir quelques espoirs. Les sollicitations, notamment celles des monarchies, à l'égard de pays très éloignés des valeurs humaines, tels le Qatar et l'Arabie séoudite, montrent à quel point les régimes en place sont prêts à renoncer à leurs faibles avancées faites en matière de Droits de l'Homme pour conserver leur pouvoir. Le Sud n'est pas le seul à oublier ses valeurs au profit d'intérêts mercantiles, certains pays occidentaux se gardent de toute critique de ces monarchies sur le plan des droits humains afin de pouvoir bénéficier de leur appui financier et, ainsi, soutiennent des mouvements aux visées terroristes voire des projets salafistes hégémoniques inspirés d'un Kalifa sunnite dominateur.

La démographie au sud, un temps contenue, **paraît reprendre sa croissance**, creusant le différentiel entre le Sud et le Nord, dont les statistiques déclinent toujours. Le besoin de combler les déficits du Nord par un apport du Sud s'en trouve conforté sans réelle analyse alors même que les populations européennes manifestent toujours plus leur rejet de l'autre et que les mouvements d'extrême droite progressent en exploitant ce sentiment d'exclusion.

Les arsenaux de la région s'alourdissent au Sud et à l'Est, soit du fait des conflits existants nourris par les puissances extérieures, soit par les trafics, soit enfin en raison des achats récents d'armes des pays riverains toujours en compétition. Dans le

même temps les capacités militaires des nations du Nord se réduisent. Cette évolution régionale n'est pas favorable à la paix de la région.

Les trafics (hommes, drogues, tabac, etc ..) **créent des réseaux à caractère mafieux** qui déséquilibrent les économies et alimentent la criminalité.

Les tensions, crises et conflits existants ne se résolvent pas ; aucune solution d'amélioration n'est envisageable à court terme, en revanche **de nouveaux points d'achoppement sont identifiables autour de l'eau ou du gaz** tandis que de nouveaux conflits ont récemment éclaté en Syrie et en Libye.

Enfin, cet ancien slogan « *la Méditerranée aux Méditerranéens* » que l'on pouvait entendre dans certaines rencontres autour du Bassin n'a jamais été aussi peu vérifiable. **Les grandes puissances non riveraines sont, ou sont à nouveau, de plus en plus présentes** : Arabie séoudite, Chine, États-Unis, Iran, Qatar, Russie, etc., voire Union européenne dont les moyens d'influence sont déclinants. Ces ingérences sont rarement profitables à des solutions de compromis et à la paix.

La situation en Méditerranée, en ce début 2014, est donc réellement déprimante. Au demeurant rien n'est jamais ni complètement noir, ni complètement rose. **Quels sont les paramètres qui pourraient donner naissance à de véritables progrès vers la paix et la prospérité ?**



ÉDITO du président, suite

Le fait que s'impose doucement l'idée que **l'affaire syrienne** ne pourra trouver de solution que si toutes les parties prenantes au conflit dans la région doivent se retrouver autour de la table de négociation ;

Le sentiment que **le partage des ressources** gazières doit être effectué par la négociation ;

La nécessité de **solidarité des pays européens** au sein de l'Union européenne ;

La perception d'**un rapprochement de la France avec l'Algérie**, notamment à l'occasion de la crise malienne, sous réserve que celui-ci ne soit pas remis en cause par des « plaisanteries » déplacées, partisans et inadéquates ;

La prise de conscience du caractère collectif de **la menace qui pèse sur la région saharienne et sub-saharienne** ;

L'évidence apparue en Tunisie qu'une nation ne peut réellement émerger que si toutes ses composantes, dans leurs particularités et leurs identités, sont prises en compte avec **tolérance et ouverture**.

Ces paramètres portent ainsi à penser que 2014 peut aussi nous apporter des pistes riches d'espoir et de novation, notamment en approfondissant et privilégiant les démarches :

- **de négociations** plutôt que d'ingérence ou d'hégémonie en privilégiant une vue à long terme ;
- **de solidarité** face à la menace ou le risque en faisant abstraction des réticences accessoires ;

• **d'ouverture** face à l'autre pour construire des nations généreuses, non exclusives.

**Ce sont ces trois démarches
qu'il convient de privilégier
dans nos rapports en Méditerranée
dans cette période délicate et agitée.**

Les projets ambitieux embrassant un grand nombre de pays dans des projections globales et peu différenciées peuvent conserver leur caractère d'objectif à long terme mais doivent aujourd'hui laisser la place à des démarches plus ciblées et plus opérationnelles. Il est surtout inutile, au prétexte des difficultés rencontrées par les grands projets globalisants, tels le Processus de Barcelone, de s'efforcer de les remplacer par des initiatives de nature quasi identique venant compléter l'existant avec les mêmes défauts (UpM). Il est préférable de renforcer les démarches répondant aux priorités identifiées, ainsi que le propose une partie du 5+5, mais également de créer les outils pertinents de négociation, élargis à toutes les parties en présence pour les conflits en cours (Syrie, Libye, etc..), ainsi que ceux d'assistance à l'émergence des nations en recherche d'équilibre selon leurs besoins propres (Tunisie).

Et mon souhait pour la Méditerranée de 2014 est que ces démarches soient vraiment prises en compte par les hommes politiques de tous les pays de la région et qu'elles soient menées à bien...

*Contre-amiral (2S) Jean-François Coustillière,
président de l'association Euromed-IHEDN.*



Les entretiens d'Euromed-IHEDN Conférences ouvertes à l'inscription

L'inscription est obligatoire (Plan Vigipirate activé) Vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

Par courriel : entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr ou par téléphone au 06 34 19 28 79

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site www.euromed-ihedn.fr



notre invité

sera M. **Daniel RIVET**

sur le thème :

Le Maroc contemporain : enjeux et défis

Né à Lyon, Daniel RIVET a obtenu l'agrégation d'histoire en 1966 et enseigné l'histoire-géographie au lycée Carnot de Dijon.

Il a été ensuite assistant d'histoire à l'université de Rabat (1967-1970), puis maître de conférences à l'université Lyon II (1970-1981), puis professeur en 1988 après un détachement au CNRS. Et

finalement, professeur à l'université de Paris-I Sorbonne (1993-2002). Il est membre du Centre d'histoire sociale de l'islam méditerranéen (EHESS).

Sa thèse de doctorat d'État soutenue en 1985 à l'université de Paris-Val-de-Marne, portait sur *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc, 1912-1925*.

Il a été directeur de l'IISMM-EHESS de 2002 à 2006 (IISMM: institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman)

Et est Professeur émérite depuis septembre 2006

Auteur de nombreux ouvrages au fil des ans, son dernier livre intitulé «*Histoire du Maroc*» est paru chez Fayard en décembre 2012.

À PARIS

Mercredi 15 janvier

amphithéâtre Suffren,
à l'Ecole militaire.

**Inscriptions à la conférence à PARIS
prises jusqu'au vendredi 10 janvier**

Pour celles et ceux qui souhaitent dîner avec le conférencier :

Inscriptions prises jusqu'au mercredi 8 janvier dans la mesure des places disponibles.

Le montant du dîner est de 32 €.

Les chèques sont à libeller au nom de :
Association EUROMED-IHEDN .

À MARSEILLE

Lundi 27 janvier

amphithéâtre de l'Ecole de la Deuxième Chance
360, chemin de la Madrague-Ville / pl. des Abattoirs
MARSEILLE 15ème.

**Inscriptions à la conférence à MARSEILLE
prises jusqu'au vendredi 24 janvier**

Pour celles et ceux qui souhaitent dîner avec le conférencier :

Inscriptions prises jusqu'au mercredi 22 janvier dans la mesure des places disponibles.

Le montant du dîner est de 32 €.

Les chèques sont à libeller au nom de :
Restaurant LES ARGENAULX .

Contact entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr



Les entretiens d'Euromed-IHEDN

Prochaines conférences

non encore ouvertes à l'inscription

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site www.euromed-ihedn.fr



SOIRÉE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS

À PARIS Mercredi 8 janvier > À MARSEILLE Lundi 13 janvier

Les stratégies déployées par des puissances extérieures en Méditerranée

Par M. Jean-François COUSTILLIERE



À MARSEILLE Lundi 10 février > À PARIS Mercredi 12 février

Défis et enjeux au Maghreb

Par M. Ahmed DRISS



À MARSEILLE Lundi 17 mars > À PARIS Mercredi 19 mars

Les enjeux du développement durable en Méditerranée

Par M. Hugues RAVENEL



À MARSEILLE Lundi 19 mai > À PARIS Mercredi 21 mai

Impact des révoltes arabes sur les relations entre sociétés civiles

Par Mme Giovanna TANZARELLA



À PARIS Mercredi 11 juin > À MARSEILLE Lundi 16 juin

Systemes de conflits et extrémisme violent au Sahara-Sahel

Par Mme Laurence Aïda AMMOUR

Contact entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

QUESTIONS
SUR LE RÔLE DE L'ARMÉE

Où en est la transition égyptienne ?

Le projet de la nouvelle constitution est prêt :
le référendum aura lieu dans 30 jours

ans), ne cède pas à la tentation islamiste de l'âme d'un pays malgré tout conservateur et profondément religieux. Bien au contraire, elle ne la prend vraiment pas en considération. Le problème n'est donc pas la charia, mais plutôt les grands espaces laissés aux généraux .

Certains articles sont de vraies nouveautés positives dans le domaine des droits civiques et de la personne. Par exemple :

l'article 52 qui interdit la torture

l'article 73 qui reconnaît le droit de manifester, sous réserve d'autorisation préalable

l'article 11 qui reconnaît l'égalité des femmes dans un pays compliqué, où sont nées les Tahrir Bodyguard afin de donner une réponse physique au problème permanent du harcèlement sexuel qui - selon l'ONU - affecte 80 pour cent des femmes égyptiennes. L'ONG féministe égyptienne Nzra estime à 186 les cas de « violence sexuelle contre les femmes » signalés entre le 28 Juin et le 7 Juillet lors des manifestations anti Morsi.

On en parlait comme d'une Constitution de Lumière et d'Ombre ; cette dernière concentrée sur les pouvoirs de l'armée (que d'ailleurs la Constitution de l'année précédente n'avait aucunement diminués).

1 - le Conseil Suprême des Forces Armées aura le pouvoir de nommer le ministre de la défense (pour 8 ans), qui devra être à son tour un officier issu des forces armées (mais - nouveauté - le président pourra démissionner).

2 - le budget de l'armée reste dans les mains de l'armée (qui contrôle environ un tiers de l'économie).

3 - le nœud le plus critique et le plus contesté par les libéraux sont les tribunaux militaires : la Constitution stipule que pourront être jugés par des tribunaux militaires les civils « dans le cas d'attaque contre les forces armées, les installations militaires, les militaires ou les zones déclarées sous contrôle militaire ». Le problème est que l'expression « zones déclarées sous contrôle militaire » est une expression vague, qui demain pourrait potentiellement être appliquée à une manifestation sur la place Tahrir.



La manifestation des étudiants de l'Université d'al-Azhar au Caire

Contrairement à l'idée générale, la Constitution qui vient d'être esquissée n'est pas si mauvaise. C'est du moins l'opinion de beaucoup de libéraux , d'accord pour reconnaître les progrès par rapport à la Charte de l'an dernier (et aussi à celle de 1971), bien que préoccupés sur le rôle en devenir de l'armée. La nouvelle Constitution , qui définit l'Egypte « un pays démocratique et civique » et énonce les fonctions d'un Parlement (élu tous les cinq ans) et d'un Président (élu tous les 4

l'article 53 qui interdit la discrimination fondée sur la religion, le sexe, l'origine, la race ou l'appartenance politique

l'article 54 sur la liberté individuelle, selon lequel toute personne arrêtée doit être interrogée dans les 24 heures et uniquement en présence d'un avocat

l'article 71 qui interdit la censure (à l'exception d'une censure limitée en temps de guerre ou de mobilisation générale, mais ne prévoit pas de peine de prison)

LA STAMPA

Source : article de Francesca PACI paru dans le quotidien LA STAMPA di Torino le 11/12/2013 traduction de Daniel Valla, membre associé de l'association www.lastampa.it

4 – Le Président – et c'est une bonne chose - devra déclarer chaque année son patrimoine financier. Il peut être démissionné par le Parlement avec une majorité des deux tiers. Si le prochain président est un civil c'est un grand pas en avant, si c'est en revanche le général el Sisi, l'armée aura à nouveau la main sur le pays comme dans le passé.

5 - un autre point critique encore à discuter est la loi électorale qui validerait pour 1/3 les listes et 2/3 les individus. Voter pour un candidat individuel signifie donner un gros avantage aux potentats, les familles et les anciens amis de l'ancien régime.

infractions comme le port d'une cagoule ou la détention d'armes pendant les manifestations, un préavis de 3 jours est également obligatoire pour organiser une manifestation de plus de dix participants, enfin tout acte de violence sanctionné par des amendes allant jusqu'à 44.000 \$. Sur la base de cette loi, deux icônes du soulèvement contre le régime de Moubarak, Ahmed Maher et Ahmed Douma, ont été récemment arrêtés.

Le climat dans le pays reste tendu et l'armée justifie la répression autoritaire par la menace islamiste.

évincé des compétitions sportives pendant un an et a été interdit de participation aux Mondiaux pour avoir porté un tee-shirt de la contestation Rabaa dans une compétition en Russie. L'humoriste Bassem Youssef a lui aussi été arrêté (puis relâché).

D'une certaine manière, il semble que l'armée manie la carotte et le bâton, alors que d'une part elle renforce le contrôle des manifestants, et que d'autre part elle a levé l'état d'urgence et laissé récemment les juges relâcher 23 militants anti-putschistes dont Ahmed Maher, 84 partisans du président déchu Mohammed Morsi et 21 partisans des Frères Musulmans, qui avaient été condamnés à 11 ans de prison pour les manifestations du 31 Octobre.



Le vrai problème cependant, plus que la Constitution, est la nouvelle loi sur les manifestations, un texte critiqué également par le vice-Premier ministre Ziad Bahaa El Din, et par les Nations Unies. La loi permet d'interdire les réunions ou les manifestations qui pourraient troubler l'ordre public ou menacer la sécurité de l'état. Elle prévoit des peines allant jusqu'à cinq ans de prison pour des

Dernièrement, l'attaquant d'Al-Ahly, Ahmed Abdel Zaher, sympathisant de Morsi, a été déchu de sa nationalité égyptienne et ne pourra pas jouer en championnat pendant trois mois pour avoir fait le geste des quatre doigts (Rabaa – signe des partisans de Morsi), lors de la finale de la Champions League africaine. Son cas n'est pas le seul. Le champion de kung-fu, Mohammad Youssef, a été

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES POLITIQUES À MOYEN ET COURT TERME ?

Le 3 Décembre, le Président par intérim Adly Mansour a reçu le projet final de Constitution par la Commission des 50 membres (parmi lesquels on note un seul salafiste et un ex Frère Musulman) chargée de corriger celle établie sous la présidence Morsi et à forte empreinte islamiste. Mansour a maintenant un mois pour soumettre le texte à un référendum populaire (qui pourrait être organisé en Janvier après les fêtes chrétiennes ou même avant fin décembre). L'étape suivante sera la mise en place des élections législatives et présidentielles (dont l'ordre de tenue n'est pas encore établi), la première dans les 90 jours suivant l'adoption de la Constitution et la deuxième dans les six mois.

LA STAMPA

Source : article de Francesca PACI paru dans le quotidien LA STAMPA di Torino le 11/12/2013 traduction de Daniel Valla, membre associé de l'association www.lastampa.it

Pendant ce temps, le président par intérim devra reformuler et débattre des 4 articles rejetés par les constituants : celui sur le calendrier (en premier la présidentielle ou les législatives ?) et ceux sur l'obligation de l'État de garantir une représentation de la minorité Copte-Chrétienne, des jeunes et des agriculteurs. Six ONG étrangères pourraient contrôler le déroulement du référendum.

de construire leurs lieux de culte et que des quotas de représentation au parlement et dans les administrations locales sont prévus pour les chrétiens, les femmes et les personnes handicapées. Depuis que le président Morsi a été évincé et que les Frères musulmans sont interdits, les attaques contre les églises et la communauté copte se sont multipliées.

tienne. Bien que el Sisi répète ne pas vouloir se présenter, la campagne menée pour le voir Président bat son plein, des parfums et des chocolats à son nom ont même été réalisés.

2 - Les religieux ont été mis en échec et l'article 74 le confirme en interdisant les partis religieux. Les Frères musulmans sont interdits, arrêtés (Il est maintenant interdit à Morsi de recevoir des visites), expropriés des actifs et de leur patrimoine culturel depuis qu'hier le gouvernement a décidé de prendre le contrôle de 147 écoles dirigées par les Frères musulmans. Les sympathisants des Frères, qui définissent le référendum « une farce », continuent de manifester sous l'étiquette de la «Coalition pour soutenir la légitimité», mais bénéficient d'un soutien peu populaire, même parmi ceux qui ne sont pas intéressés par la politique ou qui ne seraient pas en principe hostiles à la Fraternité, mais sont maintenant épuisés et veulent la stabilité. Reste le parti salafiste El Nour, à l'origine allié avec les Frères, qui pendant l'été a pris en marche le train des vainqueurs et a été admis à l'Assemblée constituante. Les salafistes appellent à participer au référendum, même s'il ne sont pas très satisfaits de la nouvelle Charte, qui confirme à l'article 2 les principes de la charia comme source devant la loi (l'article 2 était exactement identique dans la Constitution de 1971), mais - nouveauté - stipule que les jugements religieux sont soumis à ceux de la Cour constitutionnelle et que le recours à la charia ne s'applique que lorsque les préceptes du Coran sont irréfutables (par exemple il est explicite que l'homicide doit être puni de mort, mais que changer de religion n'est pas une infraction passible de la peine de mort).



Le débat en cours au niveau politique, mais aussi dans les rues révèle quelque chose sur les nouvelles forces. Le gouvernement intérimaire préconise évidemment une large participation au référendum, le Pape copte orthodoxe pape Tawardos se joint à cet appel, satisfait de la protection législative que les nouvelles garanties de la Charte offrent à sa communauté. Les Catholiques - une minorité dans la minorité - sont également partiellement satisfaits parce que, selon l'article 64, les trois religions révélées (y compris le judaïsme) ont le droit de pratiquer et

QUELS SONT LES LEADERS DE LA NOUVELLE POLITIQUE ÉGYPTIENNE AUJOURD'HUI ?

1 - Ce sont les militaires, bien sûr, et évidemment ils ne sont pas « nouveaux ». Mais le consensus dont ils bénéficient aujourd'hui est une nouveauté, 94% selon un sondage Gallup. Le généralissime el Sisi, chef des forces armées a le vent en poupe. Il est l'architecte de ce que les frères appellent le coup de Juillet et tous les autres la seconde révolution égypt-

LA STAMPA

Source : article de Francesca PACI paru dans le quotidien LA STAMPA di Torino le 11/12/2013 traduction de Daniel Valla, membre associé de l'association www.lastampa.it

3 - Les partis laïcs sont encore assez désorganisés, mais à l'exception de certains comme le Mouvement du 6 Avril et les Socialistes-Révolutionnaires, ils soutiennent la transition en cours. Des leaders libéraux de la première révolution, le nassérien Sabbahi et l'ancien chef de la Ligue arabe Amr Moussa ont pris le parti de l'armée (ce dernier est à la tête de la constituante), tandis que Mohammed el Baradei, accusé de trahison par les pro-transition pour avoir dénoncé le coup d'Etat militaire, reste à l'étranger.

LA CHUTE DE MORSI : QUEL IMPACT SUR L'ÉCONOMIE ÉGYPTIENNE ?

La situation actuelle n'est pas rose. Les données d'octobre - recueillies par Reuters sur consultation de 10 économistes - nous disent que l'affrontement avec les frères (ont fait plus de 1.000 victimes) a ralenti les chances de reprise. L'économie ne devrait croître que de seulement 2,6

% d'ici juin 2014 (en avril on espérait 3 % et 4 % en septembre 2012). Les 4 % seront atteint, si tout va bien, en 2015. Le tourisme piétine : avant 2011 il représentait 10% de l'activité économique, il a diminué de 70 %. La livre égyptienne a baissé de 10 % depuis décembre 2012. En outre, la crise nécessitera de réduire les aides qui représentent 20% des dépenses de l'Etat. L'inflation devrait atteindre 9,6 % en 2013 /2014.

QUELLES SONT LES RELATIONS DE L'ÉGYPTE AVEC LES GRANDS DIRIGEANTS INTERNATIONAUX ?

Pour comprendre comment se redessine la région nous devons analyser les nouvelles relations de l'Egypte avec le monde.

1 - Avec Israël : bien qu'ils soient liés par le traité de Camp David en 79, les deux pays entretiennent une paix « froide ». Malgré les velléités nationalistes et la nostalgie de Nasser, que le protagonisme de l'armée est en train

de réveiller dans le pays, Camp David est actuellement très stable. L'armée n'a jamais fait mystère de vouloir rediscuter la démilitarisation du Sinaï décidé en 79, mais le chaos qui a grandi dans la péninsule, à la frontière avec Israël, après l'éviction de Morsi a conduit la collaboration entre les deux pays au plus haut niveau : les troupes égyptiennes sont massivement présentes dans le Sinaï avec la complicité d'Israël : les services travaillent coude à coude pour combattre les djihadistes et les miliciens du Hamas dans la bande de Gaza (où l'armée égyptienne est maintenant en train de détruire les tunnels de contrebande comme le faisait Israël précédemment) et même contre l'Iran leurs intérêts se rejoignent. En effet , alors que Morsi avait renoué des relations avec Téhéran, gelées en '79, en reprenant les vols Le Caire - Téhéran, les généraux les ont supprimés, refroidissant ainsi leurs rapports avec l'Iran et comme les saoudiens, ils ne sont pas ravis de l'accord sur la dénucléarisation de l'Iran, et par voie de conséquence de son encombrant retour sur la scène.



LA STAMPA

Source : article de Francesca PACI paru dans le quotidien LA STAMPA di Torino le 11/12/2013 traduction de Daniel Valla, membre associé de l'association www.lastampa.it

2 - avec les Etats-Unis les choses sont assez compliquées. Accusés dans un premier temps de soutenir Moubarak contre les exigences de la place Tahrir, puis d'appuyer Morsi contre les libéraux, pour aujourd'hui apparaître comme complices du Golpe (selon les accusations des Frères), Washington est en difficulté

3 – Avec la Turquie : L'Egypte est à couteaux tirés avec ce pays. Il y a quelques jours le Premier ministre d'Ankara, Recep Tayyip Erdogan, a critiqué les nouvelles autorités du Caire disant que la Turquie « ne sera pas un témoin silencieux » après la destitution de l'ancien président Mohamed Morsi. Peu de temps avant,

le Koweït voient leur relations se développer. La dynamique se lit bien par ses effets économiques. D'une part, l'Egypte vient d'annoncer qu'elle suspend « pour le moment » sa demande d'aide au FMI pour \$ 4,8 milliards en s'appuyant sur des prêts pour 12 milliards de dollars garantis par l'Arabie Séoudite, le Koweït et les Emirats Arabes Unis. D'autre part, le gouvernement intérimaire a restitué au « pas si ami » Qatar une tranche de 500 millions de dollars de prêt obtenus lors de la présidence Morsi .

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES ?

L'analyse du magnat égyptien Naguib Sawiris est la suivante : Il faudra à l'Egypte deux années sans manifestation et sans grève pour reconstruire le pays. Sawiris , invité, la semaine dernière, du Forum économique Egypte-Pays du Golfe, a annoncé qu'il investira jusqu'à un milliard de dollars au premier trimestre de 2014 et a affirmé sa volonté de participer à des projets avec des investisseurs arabes pour les attirer de nouveau dans le pays .



et est tout aussi détesté par tous les partis égyptiens. Après avoir gelé 1,5 milliards de dollars versés chaque année à l'armée égyptienne, les Etats-Unis ont retardé la livraison d'avions de chasse déjà commandés, craignant maintenant la concurrence de Moscou (qui en Novembre a offert au Caire pour 2 milliards d'armement) , les ont maintenant débloqués. Le secrétaire à la Défense Chuck Hagel en visite ces jours-ci au Moyen-Orient, ira également en Egypte mais le parcours sera loin d'être facile . Les États-Unis n'ont jamais clairement défini « coup d'Etat » les événements d'août (même si ils les ont sévèrement critiqués). Si ils l'avaient fait, ils auraient dû interrompre toutes relations avec le Caire .

l'Egypte avait décidé d'expulser l'ambassadeur turc et de déclasser au niveau de « chargé d'affaires » les relations avec Ankara en raison de la sympathie de M. Erdogan pour les Frères Musulmans. La Turquie a immédiatement réagi en déclarant persona non grata l'ambassadeur égyptien, par ailleurs déjà rappelé au Caire depuis août.

La Turquie, autrefois un modèle pour les soulèvements arabes, est en chute libre . La baisse la plus évidente est en Egypte, où le soutien aux politiques d'Ankara n'est plus que de 38% (86 % en 2011).

4 . Avec le Qatar : Grand sponsor des Frères, le Qatar est en perte de vitesse alors que l'Arabie Saoudite et

LA STAMPA

Source : article de Francesca PACI paru dans le quotidien LA STAMPA di Torino le 11/12/2013 traduction de Daniel Valla, membre associé de l'association www.lastampa.it



L'Algérie comme support à un salvateur retour sur soi-même....



La nécessaire réconciliation

de Razika ADNANI

membre actif de l'association

Éditions DALIMENS

Parution octobre 2013

<http://dalimen.com/2012-04-13-01-44-37/litterature-generale/242-la-necessaire-reconciliation>

« On peut désirer, par exemple, un ordinateur dans une vitrine ou une voiture garée dans la rue sans avoir le droit de les posséder. Quand une conscience considère la violence « comme un moyen auquel aucun obstacle ne résiste », elle ne la voit plus comme immorale et hideuse. Bien au contraire, elle l'aime, la glorifie et par conséquent s'abstient de la condamner... »

Tous, nous connaissons ces moments agréables où l'admiration nous submerge, quand par exemple nous visitons un lieu historique et que nous prenons conscience de la grandeur du peuple qui l'a bâti. Quand cette histoire est la nôtre, c'est la fierté qui nous envahit. Dans les moments de doute, le besoin de retrouver ce sentiment de fierté se fait sentir... »

Ainsi l'auteur nous projette, à travers ce livre, dans une réflexion sur la violence, la modernité, la relation que nous entretenons avec l'autre, avec nous-mêmes et avec notre histoire... Si elle prend l'Algérie comme support de réflexion, ses idées ont une portée plus large et nous incitent à un salvateur retour sur nous-mêmes

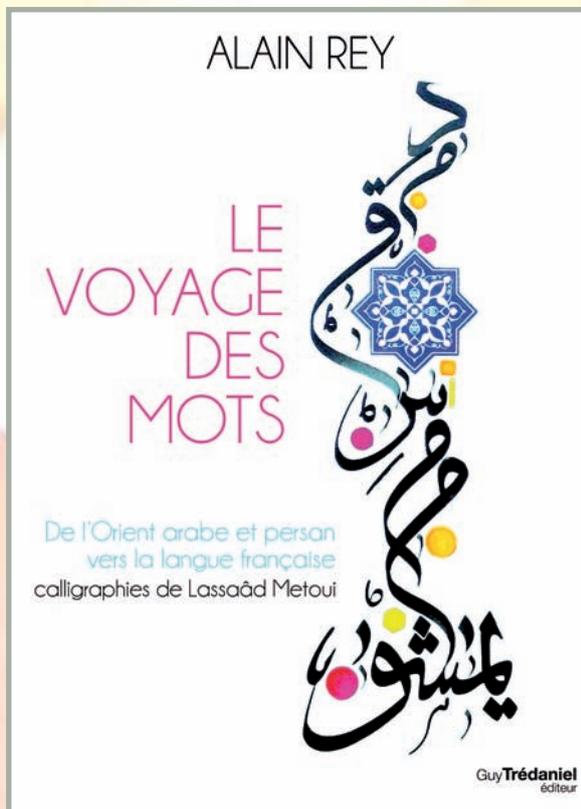
Diplômée en philosophie, Razika ADNANI a commencé sa carrière en tant que professeur de philosophie. En 2001 et 2003, elle publie deux ouvrages : dissertations philosophiques « *El kafi fi el falsafa* » 1 et 2 destinés aux élèves des lycées.

En 2011, elle publie « *Le blocage de la raison dans la pensée musulmane est-il bénéfique ou maléfique à l'islam ?* » paru en langue arabe chez Afrique Orient, Casablanca, Maroc.

Elle contribue au quotidien algérien Liberté.



Alain Rey fait voyager les mots avec le calligraphe Lassaâd Metoui



Le voyage des mots

auteurs Lassaâd METOUI, Alain REY

Éditions GUY TRÉDANIEL
Parution novembre 2013

<http://www.editions-tredaniel.com/le-voyage-des-mots-p-5434.html>

Tel un cortège de Rois mages apportant à l'Europe les richesses de l'Orient, un trésor de mots arabes est venu enrichir les moyens verbaux qui nous permettent de nommer le monde. Du Ciel à la Terre, des sciences aux croyances, des substances naturelles aux étoffes et aux vêtements, de la guerre à la paix, maints domaines de notre expérience peuvent cacher ou dévoiler leur origine orientale, qu'elle soit savante, poétique ou familière.

Les mots arabes en français sont souvent surprenants, inattendus, comme la houle de l'océan, le chiffre des calculs, l'élixir et l'ambre, et, dans la vie commerciale, le magasin ou la douane. Le confort n'est pas absent ; non seulement le divan et le sofa sont "arabes", mais aussi le matelas. Que les mots "babouche" et "fez" soient orientaux, on ne s'en étonne guère ; mais le "châle", le "gilet", la "jupe" ? Et la coupole, le masque et la mascarade ?

Le Voyage des Mots de l'Orient arabe et persan vers la langue française, souvent par l'Italie et l'Espagne, est évoqué ici précisément, mais aussi poétiquement, et artistiquement.

Car l'écriture arabe, avec ses "arabesques", est un lieu de beauté et de plaisir, en admirables calligraphies décoratives.

Un amoureux des langues et des cultures, Alain Rey et Lassaâd Metoui, un artiste de l'écriture et de la décoration arabes, se sont rencontrés pour créer un lieu de célébration pour la rencontre de deux cultures, l'orientale et l'occidentale, sous la forme française. Ce lieu ne pouvait être qu'un livre, un livre de belles images, celles des mots, à la fois graphiques, mentales et colorées, celles des idées, qui sont aussi des "arabesques" tracées par l'esprit, qui conduit la main.